30.10.2019 – 11:39 Uhr

Journée des proches aidants / Les proches aidants ont besoin de plus de soutien

Zurich (ots) -

Quel jour sommes-nous ? Le 30 octobre, journée des proches aidants. Une journée annuelle leur est dédiée pour reconnaître leur engagement et leur travail auprès d'un proche parent ou ami nécessitant de l'aide et de l'assistance régulière. Pro Infirmis souhaite exprimer toute sa reconnaissance envers ces personnes qui, constamment, apportent de l'aide à un enfant malade, un adulte en

situation de handicap, un voisin âgé. Pro Infirmis souligne qu'il manque encore des solutions pour les soins de longue durée apportés à des adultes.

Toutefois cette prise en charge d'un proche repose très souvent sur les épaules de personnes ayant une activité professionnelle. Il est donc essentiel que leur précieux travail fourni à titre bénévole soit mieux reconnu.

Le Conseil fédéral a élaboré un projet de loi fédérale portant sur l'amélioration de la conciliation entre activité professionnelle et prise en charge des proches. On estime à environ 1,9 million le nombre de personnes en Suisse accompagnant un enfant ou un adulte chaque jour. Cela a représenté 80 millions d'heures de travail non rémunéré en 2016.La nouvelle loi prévoit les mesures suivantes : maintien du salaire pour les absences de courte durée pour permettre de prendre en charge les soins d'un proche (enfant ou adulte), création d'un congé indemnisé de 14 semaines au plus pour les parents s'occupant d'un enfant gravement malade ou victime d'un accident, extension des bonifications pour tâches d'assistance dans l'AVS et adaptation du droit à l'allocation pour impotent. Le 23 septembre dernier, le Conseil national a adopté le projet de loi. Il s'agit d'un pas important vers la reconnaissance des proches aidants, mais il n'est pas suffisant. En effet, si le projet de loi se focalise sur les parents d'un enfant gravement atteint dans sa santé, la prise en charge à long terme des adultes ne trouve toujours pas de réponse. Prochainement ce sera au Conseil des États de discuter de toutes les mesures susceptibles d'améliorer la conciliation de l'activité professionnelle et des tâches de soutien. Il est donc important de ne pas baisser la garde pour que la vie de tous les proches aidants soit effectivement améliorée.

Depuis 2012, de plus en plus de cantons et d'associations adhérent à l'initiative Journée du 30 octobre en organisant plusieurs événements et actions autour du thème des proches aidants. Cette journée, ouverte à toute personne intéressée, constitue un important moment d'information et de partage d'expériences. Elle représente aussi une pause symbolique pour prendre mesure du travail remarquable effectué par les proches aidants dont la montre ne s'arrête jamais. Pro Infirmis, avec d'autres partenaires, tient à les remercier et souhaite que toute forme de reconnaissance puisse se traduire par un soutien effectif, que ce soit tant au niveau des offres de prestations qu'au niveau politique. Quel jour sommes-nous ? Nous sommes tous les jours.

Contact:

Benoît Rey, chef du département
Prestations de services Suisse romande et Tessin
benoit.rey@proinfirmis.ch, 058 775 30 88

Medieninhalte

Les proches aidants ont besoin de plus de soutien Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100000701 / L'utilisation de cette image est pour des buts redactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Pro Infirmis Schweiz"

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000701/100835042 abgerufen werden.